

Tentative d'assassinat. — Une tentative d'assassinat a eu lieu hier, rue de la Loire, à Saint-Etienne.

Un nommé L..., maçon, âgé de trente-neuf ans, demeurant à Saint-Chamond, marié et père de trois enfants, en voulait beaucoup à son beau-frère M. M... agent d'affaires, rue de la Loire, 3.

A la suite d'un règlement de famille, celui-ci avait une pension que L... devait toucher régulièrement chez lui, et rien jusqu'à présent dans ses allures n'avait pu faire supposer qu'il passerait de quelques paroles menaçantes à des voies de fait.

Il est venu chez son beau-frère, avec qui il a échangé trois ou quatre mots, puis brusquement, il a tiré un revolver de sa poche et lui sur lui.

Désarmé immédiatement par un employé, il a été remis à la garde des voisins.

Le docteur Duchamp, prévenu aussitôt, a extrait la balle qui s'est aplatie sur un os sans faire de graves blessures.

La victime a pu donner à la police tous les renseignements qu'elle lui a demandés. Quant à L..., qui était très exalté, il a été trouvé porteur de vingt cartouches. Tous les canons de son revolver étaient chargés.

Ce malheureux a déclaré qu'il voulait parfaitement tuer son beau-frère et que son regret était de l'avoir manqué. Il passe pour ne pas jouir de toutes ses facultés.

Il a été conduit au parquet.

Maman a promis à ses bêtises de les mener à la foire de Neuilly. On fixe le jour; on ira mardi.

— Pardon, interrompt Alice, une cocodette de cinq ans, mardi, est-ce le jour de chic?

Un individu reçoit une énorme gifle dans un café. Un moment il hésite, puis, se tournant vers le gifleur :

— Est-ce sérieux, monsieur, ou est-ce pour rire ?

— C'est sérieux.

— A la bonne heure ! s'écrie le gifle avec dignité. Je n'aime pas les plaisanteries !

Au musée du Louvre :

Deux amateurs regardent le *Bateau de la Méduse*.

— Premier amateur. — Par qui, ce tableau ?

— Deuxième amateur. — Par Géricault.

— Troisième amateur. — Ah ! oui l'auteur des fameuses trompettes !

Et l'on passe à une autre salle.

Du Musée de Fer :

Une jeune femme, mariée depuis cinq ans, se lamentait de ne pas avoir d'enfant.

— Ne vous désolez pas, lui dit son médecin, vous êtes encore jeune.

— Sans doute, répondit-elle, mais enfin, quand on ne doit pas en avoir, c'est comme ça que ça commence !

Fusils Galand sans rivets comme solidité, longue portée, élégance et précision.

Fusils Galand modèles anglais de 1er ordre, pour moule-à-canon qui à Londres, pour stand, salon, chasse, armes de haute précision.

Carabines Galand canon, à ceinture, précision.

Revolvers Galand Solide, sécurité, précision.

Album Galand Traité complet et raisonné, envoi gratuit franco. Ecrite GALAND, armurier-fabricant, 43, r. d'Hauteville, Paris.

[9175]

Que faire, quand on souffre de la migraine ? — La migraine vient le plus souvent d'un mauvais état de l'estomac et d'un trouble dans la circulation du sang ; très souvent elle est liée à des affections rhumatismales et névralgiques. Dans ces cas, les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, stimulant les reins et activant les sécrétions urinaires, sont un remède sûr, dont l'efficacité rapide a souvent étonné les malades.

H. 15,101 [9089]

M. BACH, bandagiste à Varangéville, sera aux SAMEDIS à NANCY, hôtel Saint-Georges, de 9 h. du matin à 5 h. du soir. [9175]

Prix accessible à toutes les bourses : 1 fr. 50 La Tisane Suisse est devenue en quelques mois un remède justement apprécié de tous ceux qui en ont fait usage. Dans le cas de douleurs et rhumatismes, prendre une dose de Tisane Suisse pour se guérir.

Ricklin, à Lunéville, et dans toutes les pharmacies.

Paris, MARCHAND, spécialiste, et tous les droguistes. [9104]

HERNIES Traitement rationnel, 30 années de succès, guérison selon les cas, soulagement immédiat par l'appareil Pelotte Plastique, moulée dans les hôpitaux sur les divers cas d'hernies, seul possesseur, Ch. de Thomis-Biondetti père, médaillé et breveté, herniaire spécialiste, à Bordeaux, 24, Piliers de Tattet, ni dépôt ni voyageur, tous les mois de passage en personne, à :

Toul, le 20 juillet, hôtel d'Angleterre ;

Nancy, les 21 et 22 juillet, hôtel du Commerce ;

Lunéville, le 23 juillet, hôtel des Vosges ;

S'-Die, le 24 juillet, hôtel du Commerce ;

Epinal, le 25 juillet, hôtel du Commerce.

Concession aux ouvriers. En cas d'urgence écrite directement.

H. 15,892 [9186]

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES 45 ANS DE SUCCÈS 33 RECOMPENSES — 12 MÉDAILLES D'OR

Elton supérieur à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE

Instauré contre les indigestions, Maux d'estomac, de Cœur, de Nerfs, de Tête, etc., et dissipant le moindre malaise.

PRESERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES Eau de Toilette et Dentifrice très appréciés.

Pharm. 118, 9, cours d'Alsace-Lorraine, AL, rue Haute.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

EXPOSÉS EN 1889, 1895, 1900, 1904, 1906, 1909, 1910, 1913, 1914, 1917, 1920, 1923, 1925, 1928, 1931, 1934, 1937, 1940, 1943, 1946, 1949, 1952, 1955, 1958, 1961, 1964, 1967, 1970, 1973, 1976, 1979, 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024.

BULLETIN D'ANNONCES.

Etudes de M^e AMBROISE, docteur en droit, avoué à Lunéville, et de M^e BELHOMME, notaire à Bayon.

Vente par Licitation Le SAMEDI 1^{er} AOÛT 1885, à trois heures de l'après-midi, en la salle de la maison commune de Saint-Boingt, il sera, par le ministère de M^e BELHOMME, notaire à Bayon, commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé, procédé à la vente aux enchères publiques, à l'extinction des feux,

DES IMMEUBLES dont suit la désignation :

Ban de Saint-Boingt.

Immeubles ayant appartenu aux époux Thiébert.

1^{er} Terre de 13 ares 90 centiares, à Fourchu-Moulin, entre François Mercier et Poirot. Mise à prix à...

2^{es} Terre de 15 ares 50 centiares, à la Noire Fosse, entre Aubry et Poirot. Mise à prix à...

3^e Terre de 13 ares, à Navel Jardin, entre l'Hospice et Joseph Rognon. Mise à prix à...

4^e Vigne de 2 ares 12 centiares, à la Grande Haie, entre Joseph Mercier et Constant Grandclaude. Mise à prix à...

5^e Terre de 19 ares 70 centiares, au Tremblé, entre l'Hospice et Rose Demoyen. Mise à prix à...

6^e Terre de 8 ares 57 centiares, au Pré la Voirelle, entre Rivior et Nicolas Mathieu. Mise à prix à...

7^e Terre de 38 ares 40 centiares, à Douterne, entre veuve Vautrin et Victoire Thiébert. Mise à prix à...

8^e Terre de 10 ares 22 centiares, derrière le Bois de l'Étang, entre le Bois et Aubry. Mise à prix à...

9^e Chenevière de 3 ares 6 centiares, aux Grands Jardins, entre Rose Demoyen et François Mathieu. Mise à prix à...

10^e Vigne de 14 ares 28 centiares, au Chaufour, entre veuve Jules Genay et demoiselle Mathieu. Mise à prix à...

11^e Vigne de 2 ares 4 centiares, au canton de la Grande Haie, entre Joseph Aubry et Husson, de Vennezey. Mise à prix à...

12^e Terre de 4 ares 98 centiares, au-dessus de la Grande Haie, entre Poirot et Victor Richard. Mise à prix à...

13^e Terre de 15 ares 75 centiares, au-dessus du Breuilloy, entre veuve Genay et veuve Vautrin. Mise à prix à...

14^e Vigne de 4 ares 88 centiares, à la Foise, entre Louis Grandjean, d'une part, et plusieurs, d'autre. Mise à prix à...

Immeubles propres à Jean-Hyulphe Grandclaude.

15^e Pré de 3 ares 35 centiares, à Bat, entre Rognon et Michel. Mise à prix à...

16^e Pré de 6 ares 14 centiares, à Bat, entre Victoire Thiébert et

Aubry. Mise à prix à..... 20

17^e Terre de 16 ares 18 centiares, à la Quennette, entre Rose et l'Hospice. Mise à prix à..... 50

18^e Terre de 12 ares 26 centiares, au-dessus de la Praelle, entre le Sentier et Auguste Gardin. Mise à prix à..... 30

Total des mises à prix..... 825

La vente est poursuivie en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Lunéville, le 30 avril 1885, à la requête de M. Joseph Grandclaude, cuisinier, demeurant à Paris, rue de Grenelle, n^o 71, ayant M^e AMBROISE pour avoué.

Contre : 1^o Demoiselle Emélie Thiébert, domestique, demeurant à Paris, chez M. Guibal, boulevard St-Michel, n^o 89, en qualité d'héritière pour partie de Joseph-Nicolas Thiébert, son oncle, et de légataire à titre universel de Victoire Thiébert, sa tante ; 2^o demoiselle Emélie Thiébert, ouvrière, épouse de M. Pierre-Ferdinand Tabour, demeurant ensemble à Paris, rue des Ecoles, n^o 4, et ce dernier tant personnellement que pour assister et autoriser son épouse, ladite, en qualité d'héritière pour partie de Joseph-Nicolas Thiébert, son oncle, et de légataire à titre universel de Victoire Thiébert, sa tante ; 3^o M^{me} Catherine Grandclaude, veuve Wolff, sans profession, demeurant à Gerbéviller, en qualité de légataire à titre universel en usufruit de la dame Marguerite Grandclaude ; 4^o M. Victor Thiébert, maréchal-ferant, demeurant à Nancy, rue d'Auxonne, n^o 10, en qualité d'héritier pour partie de Joseph-Nicolas Thiébert, son oncle, et de légataire particulier de Victoire Thiébert, sa tante, et en qualité de père et administrateur légal des biens de Léon, Victor, Charles et Joseph Thiébert, ses quatre enfants mineurs, pris en qualité de légataires de Victoire Thiébert, leur grand'tante ; 5^o M^{me} Célestine Grandclaude, épouse de M. Auguste Croizat, demeurant à Morviller, prise en sa double qualité de légataire universelle, conjointement avec d'autres, de dame Marguerite Grandclaude, épouse de Joseph Plaid, propriétaire à Gerbéviller, et encore de Jean-Hyulphe Grandclaude, son oncle ; 6^o ledit sieur Croizat tant personnellement que pour assister et autoriser son épouse ; 7^o Marie Thiébert, cigarière, demeurant à Nancy, rue d'Auxonne, n^o 40 ; 8^o M. Alfred Grandclaude, maréchal-ferant, demeurant à Gérardmer (Vosges), en qualité de légataire universel, conjointement avec d'autres, de Marguerite Grandclaude, épouse de Joseph-Nicolas Thiébert, sa tante, et de Hyulphe Grandclaude, son oncle, défendeurs ayant pour avoué M^e THIÉRY.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges, dressé par M^e BELHOMME, notaire, et déposé en son étude où les amateurs peuvent en prendre communication.

L'Avoué poursuivant, E. AMBROISE.

[9175]

EXTRAIT de Jugement de Séparation de Biens.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Lunéville, en date du 9 juillet 1885, Il appert que la dame Mélanie Didot, épouse de M. Léopold Désinval, menuisier, avec lequel elle demeure, à Parroy,

Admise à l'assistance judiciaire, par décision du Bureau de Lunéville, du 3 mars 1885,

A été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Pour extrait certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de 1^{re} instance de Lunéville, et de la dame Désinval.

Lunéville le 11 juillet 1885.

E. AMBROISE.

[9208]

A Vendre

UNE MAISON

A Lunéville, rue Sainte-Marie, 15, entre M^{me} veuve Thierry et M. Didot.

S'adresser au propriétaire qui l'habite, ou à M^e LECLÈRE, notaire.

[9181]

On demande

Une BONNE

S'adresser au bureau du journal.

[9209]

SURDITÉ

Fortune assurée

On offre de faire gagner 1000 fr. par mois sans aucun risque, à ceux qui ont de la surdité, en leur faisant connaître les moyens de guérison.

Guérison certaine

des plaies aux jambes, ulcères, varices, hémorroïdes, etc., par un traitement simple et sûr.

On offre de faire gagner 1000 fr. par mois sans aucun risque, à ceux qui ont de la surdité, en leur faisant connaître les moyens de guérison.

Guérison certaine

des plaies aux jambes, ulcères, varices, hémorroïdes, etc., par un traitement simple et sûr.

On offre de faire gagner 1000 fr. par mois sans aucun risque, à ceux qui ont de la surdité, en leur faisant connaître les moyens de guérison.

Guérison certaine

des plaies aux jambes, ulcères, varices, hémorroïdes, etc., par un traitement simple et sûr.

On offre de faire gagner 1000 fr. par mois sans aucun risque, à ceux qui ont de la surdité, en leur faisant connaître les moyens de guérison.

Guérison certaine

des plaies aux jambes, ulcères, varices, hémorroïdes, etc., par un traitement simple et sûr.

On offre de faire gagner 1000 fr. par mois sans aucun risque, à ceux qui ont de la surdité, en leur faisant connaître les moyens de guérison.

Guérison certaine

des plaies aux jambes, ulcères, varices, hémorroïdes, etc., par un traitement simple et sûr.

du reçoit une énorme gifle dans un... hésite, puis, se tournant vers les... monsieur, ou est-ce pour rira ?... e heure ! s'écrie le giflé avec dignité... les plaisanteries !... du Louvre :... regardent le Radeau de la Méduse... ur. — Par qui, ce tableau ?... ur. — Par Géricault... ur. — Ah ! oui ! l'auteur des fameuses... une autre salle... de Fer... mme, mariée depuis cinq ans, se... pas avoir d'enfant... s'osez pas, lui dit son médecin, vous... répondit-elle. Mais enfin, quand on... c'est comme ça que ça commence !

land sans rivaux comme solidité, longue portée, élégance et prix... and modèles anglais de 1er ordre, 40 % moins cher qu'à Londres... Galand pour stant, salon, chasses; armes de haute précision... Galand Solidité, sécurité, précision... land Traités complets d'armurerie, envois gratuits et franco. Ecrite: er-fabricant, 43, r. d'Hauteville, Paris. [9176]

Que faire, quand on souffre de la migraine? — La migraine vient le plus souvent d'un mauvais état de l'estomac et d'un trouble dans la circulation du sang; très souvent aussi elle est liée à des affections rhumatismales et névralgiques. Dans ces cas, les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, stimulant les reins et activant les sécrétions urinaires, sont un remède sûr, dont l'efficacité rapide a souvent étonné les malades. H. 15,101 [9089]

HERNIÉS

Traitement rationnel, 30 années de succès, guérison selon les cas, soulagement immédiat par l'appareil Pelotte Plastique, moulée dans les hôpitaux sur les divers cas d'hernies, seul possesseur, Ch. de Thomis-Biondetti père, médaillé et breveté, herniaire spécialiste, à Bordeaux, 24, Piliers de Tutelle, ni dépôt ni voyageur, tous les mois de passage en personne, à : TOUL, le 20 juillet, hôtel d'Angleterre; à NANCY, les 21 et 22 juillet, hôtel du Commerce; à LUNÉVILLE, le 23 juillet, hôtel des Vosges; à S'-DIE, le 24 juillet, hôtel du Commerce; à EPINAL, le 25 juillet, hôtel du Commerce. Concession aux ouvriers. En cas d'urgence écrire directement. H. 15,892 [9186]

M. BACH, bandagiste à Varangéville, sera tous les SAMEDIS à NANCY, hôtel Saint-Georges, de 9 h. du matin à 5 h. du soir. [9175]

Pria accessible à toutes les bourses; 1 fr. 50. La Tisane Suisse est devenue en quelques mois un remède justement apprécié de tous ceux qui en ont fait usage. Dans le cas de douleurs et rhumatismes, prendre une dose de Tisane Suisse pour se guérir. Ricklin, à Lunéville, et dans toutes les pharmacies. Paris, MARCHAND, spécialiste, et tous les droguistes. [9104]

ALCOOL DE MENTHE DE RICOLES 45 ANS DE SUCCES 33 RECOMPENSES — 12 MÉDAILLES D'OR Bien supérieur à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE Intallible contre les Indigestions, Maux d'Estomac, de Cœur, de Nerfs, de Tête, etc., et dissipant le moindre malaise. PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES Eau de Toilette et Dentifrice très appréciés. Fabrique à LYON, 9, cours d'Herbouville. — Dépôt à PARIS, 41, rue Alcazar. EXIGER LE NOM DE RICOLES. Dépôt dans les principales Pharmacies, Parfumeries et Epicerias fines. H. 15,861 [9185]

LETTIN D'ANNONCES.

..... 20 EXTRAIT de Jugement de Séparation de Biens. D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Lunéville, en date du 9 juillet 1885, Il appert que la dame Mélanie Didot, épouse de M. Léopold Désinval, menuisier, avec lequel elle demeure, à Parroy, Admise à l'assistance judiciaire, par décision du Bureau de Lunéville, du 3 mars 1885. A été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari. Pour extrait certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de 1re instance de Lunéville, et de la dame Désinval. Lunéville le 11 juillet 1885. E. AMBROISE. [9208] A Vendre UNE MAISON A Lunéville, rue Sainte-Marie, 15, entre M^{me} veuve Thierry et M. Dilon. S'adresser au propriétaire qui l'a bité, ou à M^e LECLÈRE, notaire. [9181] On demande Une BONNE S'adresser au bureau du journal. [9209] 8 cent-entre prix à. 50 6 cent-Prelle, te Gé-... 30 rix... 825 en exécution le Tribunal ce de Luné- la requête de cuisinier, de Grenelle, ROISE pour Emélie Thié- rant à Paris, d S'-Michel, e pour partie rt, son oncle, universel de ; 2° demoi- rière, épouse Labour, des- ris, rue des ier tant per- ister et auto- en qualité Joseph-Ni- et de légé- de Victoire me Catherine ff, sans pro- rbéville, en ré universel Marguerite or Thiébert, ant à Nancy, en qualité Joseph-Ni-

Plaies, Blessures Des Milliers de Guérisons! EAU FÉLIX FORGE à FLERS-DE-L'ORNE, 56, Rue de Tinchebray. L'EAU FÉLIX FORGE, de Flers, préparée par E. AGARD, pharmacien de 1^{re} classe, est sans rival pour les Ulcères variqueux les plus indolents, Plaies de toute nature, Coupures, Gerçures, Piqures, Morsures, Panaris, Durées, Engorgures. — Le traitement très peu coûteux se fait sans cesser le travail journalier et donne des résultats immédiats. FLACONS DE 1/90 ET DE 3/60, dans toutes bonnes Pharmacies. Le Maître à Lunéville. Dépôt à Lunéville, pharmacie NUMA-LAZARE. H. 16,040 [9211]

AVANCES PENSIONS Plusieurs trimestres. — Conditions exceptionnelles. AVANCES de FONDS pour retrait des TITRES ENGAGÉS Envoi de la Notice sur demande adressée au COMPTOIR D'AVANCES, 3, r. Louis-le-Grand, PARIS. V. 614 [9090]

L'ELECTROGEN D'HANNAY BREVETÉ S. G. D. G. contre la Corrosion et l'Incrustation des Chaudières à vapeur de tous systèmes. L. DUPLAQUET, Concessionnaire, 4, Rue Favart, PARIS. MEURTHE ET MOSELLE M. SCHWAB, 41, Rue Saint-Nicolas, à NANCY. V. 792 [9108]

LES DENTS Hygiène, maladies, traitement, remplacement, redressement, extraction, transplantation; suppression de la douleur dans toutes ces opérations. — Volume de 300 pages, 200 gravures, 1 fr. 25 c. broché, 2 fr. 25 c. richement relié, 4^e édition, chez les Libraires ou chez l'auteur, M. PRÉTERRE, Lauréat de la Faculté de médecine de Paris, 29, boulevard des Italiens, Paris. Du même auteur : LE PROTOXYDE D'AZOTE. — Dans cette brochure, M. Préterre étudie tous les agents d'insensibilisation usités pour l'extraction des dents et leur remplacement. — Envoi fr. contre 1 fr. 25.

Revue de la Presse.

Toute la presse s'est occupée des fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de l'inauguration, à Lunéville, de la statue Grégoire, et des discours qui y ont été prononcés.

A propos des fêtes de Lunéville, le Temps dit:

C'est un excellent prologue aux élections générales, tant en raison des opinions républicaines qui s'y sont manifestées avec tant d'ardeur qu'en raison des sentiments d'union et de concorde dont tous les orateurs se sont faits les interprètes. Cette fête si caractéristique est la meilleure réponse qui pût être adressée à ceux qui prétendent que l'idée républicaine a perdu du terrain en France. L'enthousiasme des populations accourues à Lunéville pour honorer la mémoire d'un républicain prouve suffisamment le contraire.

Le Temps dit encore :

Toutefois le ministre n'a peut-être pas été exactement dans la vérité historique lorsqu'il a fait exclusivement honneur de la réforme du scrutin de liste au ministère actuel. Il nous semble, si nous avons bonne mémoire, que le précédent cabinet a bien quelque part aussi dans la réalisation de cette réforme; c'est sous le ministère Ferry et après un discours éloquent de M. Waldeck-Rousseau que le scrutin de liste a été voté par la Chambre, à l'immense majorité que l'on sait.

Le National :

Nous ne pouvons que féliciter M. Allain-Targé d'être allé à Lunéville et d'y avoir donné quelques indications sur la politique qu'il compte suivre au moment où va s'ouvrir la lutte électorale. Cette politique est aussi correcte que précise.

Parlant des prochaines élections, le XIX^e Siècle dit qu'il faut qu'elles soient faites en vue de l'intérêt général du pays, et il cite, à ce propos, une phrase du discours que M. Allain-Targé a prononcé à Lunéville, à l'inauguration de la statue de l'abbé Grégoire :

M. Allain-Targé a dit très justement dans son discours de Lunéville, écrit le XIX^e Siècle, que le suffrage universel voulait des élections qui fussent réellement celles du scrutin de liste. La formule est heureuse autant qu'elle est vraie. C'est bien là le but où il faut atteindre; c'est là, suivant toute vraisemblance, que se porte, par son naturel effort, la volonté du pays.

Des élections qui soient réellement celles du scrutin de liste, qu'est-ce à dire si ce n'est point des élections faites en vue de l'intérêt national, inspirées par un large esprit d'union et de concorde républicaine, laissant de côté les préoccupations de clocher, d'arrondissement, de groupe, de coterie, afin de mieux envisager les destinées supérieures de la République et l'avenir de la démocratie française? Le scrutin de liste n'a pas été fait pour autre chose; il n'a pas été désiré, poursuivi pendant tant d'années, à travers tant de crises et de déceptions, soutenu contre les efforts contraires avec une obstination si infatigable; il n'a pas sans doute été payé d'un tel prix pour que nous en perdions aujourd'hui volontairement le magnifique bénéfice.

Toast de M. Allain-Targé

Nous complétons aujourd'hui ce que nous avons dit, dans notre dernier numéro, relativement au toast de M. Allain-Targé, au banquet du 12 juillet, à Lunéville :

M. Allain-Targé dit qu'il emporte de cette patriotique journée un sentiment de confiance mutuelle. « Je renseignerai demain mes collègues, dit-il, de la façon la plus optimiste. » Il félicite les Lorrains, spécialement les habitants de Lunéville, de leur républicanisme solide et, quoique le même esprit sage et ferme ne se retrouve pas dans toutes les parties de la France, ajoute le ministre, j'ai constaté que la même énergie — car nous sommes à la veille de bataille électorale dont je ne connais pas la date, mais qui n'est pas éloignée — existait contre les coalitions honteuses qui voudraient faire revivre la monarchie.

Cependant, continue M. Allain-Targé, partout on a senti que la République n'a rien à craindre des coalitions monarchiques, mais c'est leur dernier effort et croyez que rien ne sera négligé pour nous faire du mal; c'est pour cela que, nulle part, on ne pardonnerait à quiconque, dans un département républicain, serait la cause d'un recul de la conquête républicaine.

On me rappelait, poursuit le ministre, le souvenir de mon illustre ami Gambetta; eh bien ! il avait une conviction que j'ai gardée, c'est que le scrutin de liste était la première réforme imposée au parti républicain; il est tombé pour avoir essayé de la réaliser, peut-être un peu trop tôt. Avec mon illustre ami Brisson, nous avons réussi à la conquérir, et l'histoire saura gré à la chambre d'avoir rompu avec des liens qui lui étaient durs; il y a peu d'exemple de Chambre ayant pratiqué sur elle-même une pareille opération. Il va y avoir des élections desquelles sortira une politique de scrutin de liste; cette politique a pour appui des députés conduisant côte à côte la bataille contre un ennemi commun.

Le suffrage universel veut que, dans la Chambre prochaine, les intérêts supérieurs du pays soient toujours ceux qui dominent et que l'intérêt local leur soit subordonné.

Y a-t-il un programme qui exprime nos désirs? Il ne m'appartient pas de parler. M. Brisson a dit qu'il voulait faire des élections loyales et dignes; c'est en effet notre volonté. La candidature officielle est chose absolument dangereuse et nous repoussons ce qui ressemble à la candidature officielle.

Nous nous sommes engagés à une large impartialité; nous n'avons pas le droit d'avoir des préférences, cela parce que nous sommes confiants dans le suffrage universel. Resterons-nous cependant étrangers au verdict que rendra le pays? Non, car nous avons le devoir de tout faire pour que le verdict soit républicain.

Notre rôle est de confirmer, par notre attitude, notre conduite, par la bonne administration des affaires, cette confiance que le pays a en des hommes résolus à défendre la République, à la faire prospérer, animés d'un esprit pratique, s'efforçant d'éviter toute imprudence compromettante, quoi qu'ils soient des hommes de progrès.

Dans ces conditions, nous pouvons donner au pays confiance en lui-même et décourager ainsi les adversaires de la République. De telles journées lui inspirent cette confiance, l'inspirent à tous ceux qui l'entourent et rendent plus fort le gouvernement du pays par le pays.

Le discours de Lunéville.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié, in extenso, le discours prononcé devant la statue de l'abbé Grégoire par M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, représentant le gouvernement à la fête d'inauguration. Nos lecteurs ont été ainsi mis à même d'apprécier cette éloquente apologie d'une grande figure historique; cet hommage, aussi complet que mérité, rendu au caractère d'un ferme républicain, dont la vie entière fut remplie de nobles pensées et de bonnes actions; d'un grand citoyen, qui fut un travailleur puissant, le collaborateur infatigable de toutes les œuvres des grandes assemblées qui fondèrent et établirent notre droit; l'apôtre vaillant de toutes les idées de progrès, qui a offert, avec une ardeur passionnée, un dévouement sans bornes à son Eglise, à sa patrie et à l'humanité.

Si, dans son discours à la cérémonie d'inauguration, M. le ministre de l'intérieur n'a pas touché à la situation politique actuelle, il n'en a pas été de même dans les quelques paroles qu'il a prononcées, le soir, au banquet qui a terminé la fête. M. Allain-Targé a signalé les efforts faits par les monarchistes coalisés en vue des prochaines élections. Ces efforts, il pense que la République n'a pas à les redouter, mais que, cependant, rien ne doit être négligé pour repousser ce suprême assaut donné par des partis monarchiques : « C'est pour cela, a-t-il ajouté, que, nulle part, on ne pardonnerait à

quiconque, dans un département républicain, serait la cause d'un recul de la conquête républicaine. »

En tenant ce langage, M. le ministre de l'intérieur a voulu affirmer une fois de plus, cette politique d'union et de concentration dont le ministère Brisson a fait, à son avènement au pouvoir, la base de son programme. On ne peut donc qu'y applaudir, ainsi qu'aux félicitations qu'il a adressées à la Chambre pour n'avoir pas hésité, dans l'intérêt supérieur du pays, à adopter le scrutin de liste.

Ce discours de M. Allain-Targé demande à être lu et relu; il est appelé à avoir un très grand retentissement, étant donné surtout le moment où il se produit, c'est-à-dire à la veille de l'ouverture de la lutte électorale. Nous tenons à le répéter : les paroles prononcées par M. Allain-Targé au banquet de dimanche, à Lunéville, ont été fort bien accueillies par la population républicaine de nos contrées; sa venue parmi nous a produit le meilleur effet. M. le ministre a pu se convaincre, par lui-même, de l'esprit républicain qui anime nos populations lorraines, en même temps qu'il a pu constater les nombreux témoignages de respectueuse sympathie qui se sont manifestés pour sa personne et pour son caractère.

CHRONIQUE LOCALE

La Fête Nationale à Lunéville.

A Lunéville, les fêtes se suivent et se ressemblent... par l'éclat, l'entrain, l'enthousiasme patriotiques avec lesquels elles sont célébrées. Après les fêtes, d'un caractère si populaire, si républicain, auxquelles a donné lieu l'inauguration de la statue de l'abbé Grégoire, qui fut lui-même un républicain, un penseur indépendant et hardi, — la grande fête nationale du 14 Juillet, celle qui, sur tous les points de la France, a été célébrée avant-hier.

Grâce aux mesures prises par la Municipalité, grâce à l'esprit républicain qui anime notre population, la journée du 14 Juillet a été fêtée à Lunéville de façon remarquable. Non-seulement le programme de la fête nationale a été exécuté de point en point et à la lettre, mais on pourrait dire même qu'il a été en quelque sorte dépassé en éclat et en magnificence. Le matin, cependant, le temps était couvert et il a plu à certains moments. Mais cela même n'a pas fait tort le moins du monde à la célébration, en notre ville, du retour de ce glorieux anniversaire. Il est tombé de la pluie juste ce qu'il fallait pour rafraîchir l'atmosphère, et à ce point de vue, c'était chose désirable.

Sociétés diverses. — Lundi 13 juillet, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu, aux Bosquets, la revue des Sociétés de tir, Bataillons scolaires, etc., par M. le Sous-Préfet et M. le Maire, lesquels, pendant que la Musique municipale se faisait entendre, ont distribué les prix aux divers lauréats du concours de tir. Nous publions plus loin la liste de ces lauréats.

Retraite aux flambeaux. — Le soir, à huit heures et demie, sur l'esplanade du Château, belle retraite aux flambeaux par la musique militaire : les deux fanfares des régiments de dragons et de cuirassiers et la musique du 2^e bataillon de chasseurs à pied. Cette retraite aux flambeaux produit grand effet. Au sortir de la promenade des Bosquets, chacune des musiques ou fanfares se sépare pour se répandre dans les rues de la ville.

La Revue. — Mardi, dès le matin, à six

heures, la solennité du 14 est annoncée par des sonneries de cloches en volée et par des salves d'artillerie qui, d'ailleurs, continueront de se faire entendre à différentes heures de la journée. A sept heures, prise des drapeaux des Sociétés chez leur président. A huit heures, grande revue au Champ de Mars, par M. le général de division, de toutes les troupes en garnison à Lunéville, c'est-à-dire des 1^{er} et 2^e régiments de cuirassiers, des 7^e et 18^e dragons, des trois batteries d'artillerie, et du 2^e bataillon de chasseurs à pied. Cette revue constitue le grand attrait de la journée, ce qu'on peut appeler le « clou » de la fête. Aussi la foule est-elle grande dans la partie des Bosquets rapprochée de la grille, d'où l'œil embrasse le vaste champ de manœuvres et peut suivre les évolutions de ce formidable contingent de troupes de toutes armes. Dans une estrade dressée à la hauteur de la grille ont pris place M. Viox, député, M. le Sous-Préfet, M. le Maire et ses adjoints, beaucoup de conseillers municipaux, des fonctionnaires de tous ordres, en un mot, un grand nombre de notabilités. Des chaises sont mises à la disposition des dames dans l'enceinte réservée. Superbe coup d'œil que celui offert par cet imposant mouvement de troupes. Les musiques jouent la *Marseillaise*. On s'accorde à reconnaître que les manœuvres ont été généralement bien exécutées et que la tenue des divers régiments ne laissait rien à désirer. Devant M. le général Lardeur ont défilé successivement les troupes, vers la fin de la revue. Défilé magnifique, surtout celui des chasseurs à pied et de l'artillerie, qui a été fort applaudi. Une belle charge que celle faite par les corps de cavalerie réunis sous la direction de M. le général de Jessé. Superbe revue, en somme, et qui a été accueillie par les cris de : Vive la République ! poussés par nombre d'assistants. Nul accident n'est survenu, que nous sachions.

Revue diverses. — A huit heures trois quarts, revue dans les Bosquets par M. Viox, M. le Sous-Préfet, M. le Maire et autres autorités civiles, de la Musique municipale, de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, de la Compagnie des Volontaires, du Bataillon scolaire et des Ecoles communales de garçons. Morceaux joués par la Musique municipale au cours de ces revues, qui ont donné un résultat satisfaisant. Allocutions de circonstance.

Mât de Beaupré. — Le jeu populaire du mât de Beaupré, sous la direction de M. Ribierre, voit tous les ans s'accroître son succès.

Cette année, M. Berr, adjoint au maire, M. Boiselle, chargé par la commission municipale des fêtes, collectivement avec M. Ribierre, de cette partie du programme et bon nombre de conseillers municipaux assistaient à ce petit amusement.

Les prix étaient nombreux, grâce à la libéralité de citoyens, aussi modestes que généreux, qui ont voulu garder l'anonyme.

Cette petite partie de la fête n'a laissé rien à désirer. Ça été la note parfois comique, toujours amusante, que celle donnée par cette course au mât de Beaupré. 22 jeunes garçons, de 12 à 16 ans, s'efforçant de décrocher une timbale... pardon, un cocou ou tout autre prix quelconque, en marchant pieds nus sur le mât — terrain glissant — jusqu'à la conquête du drapeau fixé à son extrémité. Mais, *non licet omnibus adire Corinthum* : il n'est pas donné à tous d'arriver jusque-là sans encombre. Que de péripéties avant de l'atteindre ! On hésite, on chancelle, on trébuche et, finalement, on tombe dans l'eau. Par le temps qui court, c'est un détail ; d'ailleurs, on sait nager. Mais les cris : « il l'aura ! », « il ne l'aura pas ! » ; les clameurs de ceux-ci, de ceux-là, ne

cessent de retentir. La galerie elle-même s'en amuse, tant qu'il n'y a pas d'accident sérieux, et il n'y en a pas eu. Simplement, de soudaines baignades.

Ce spectacle avait attiré nombre de curieux et curieuses qui, à distance, suivaient de l'œil les diverses phases de la lutte. Sur tous les mamelons, les accidents de terrain environnants, il y avait du monde et cela même constituait un spectacle non dépourvu de pittoresque.

Musique municipale. — A deux heures et demie, beaucoup de monde aux Bosquets dans les alentours du kiosque, pour entendre la Musique municipale. Tous les morceaux figurant au programme ont été exécutés à souhait par nos musiciens. Nous citerons, entr'autres, l'ouverture du *Domino Noir*, et *Vierge de Raphaël*, valse de Klein.

Récréations enfantines. — Un épisode intéressant de la fête. Dans un endroit des Bosquets, les enfants ont pu se livrer à des jeux et amusements variés : danses, rondes, lancement de baudruches, etc. Ces récréations enfantines avaient attiré quantité de personnes sur ce point particulier. Ces baudruches, d'abord lancées de chez M. Bing, ont été ensuite portées sur place, où l'opération du lancement était plus facile.

Et, puisque le nom de M. Bing se trouve sous notre plume, nous devons dire que M. Bing déploie beaucoup de zèle, d'activité, de dévouement dans ses fonctions de commissaire-organisateur ou autres ; qu'il se multiplie en quelque sorte pour être agréable au public et que, par ses prévenances, ses attentions, il atteint toujours son but.

Illuminations. — A huit heures, salves d'artillerie. Illuminations des Bosquets et des édifices publics. Décoration pareille à celle de dimanche : nombre d'habitations particulières avaient illuminé. Ce n'était que guirlandes de feux, lampions, verres de couleur, lanternes vénitienes, etc. Les illuminations des Bosquets offraient, notamment, un coup d'œil féérique : une perspective de lumières qui semblait se prolonger à l'infini. Ces cordons de feu bordant les allées ou les croisant en tous sens, ces milliers de lumières éparées se reflétant dans le bassin, piquant le feuillage et la verdure de la promenade, de leurs chatoyantes, formaient un ensemble ravissant. C'était frappant... et réussi ; et cela malgré la pluie tombée au dernier moment.

Concert militaire. — A huit heures et demie, concert militaire au kiosque, donné par une des fanfares de cuirassiers. Très nombreux auditeurs, malgré le temps couvert, incertain, annonçant la pluie. Des gouttes d'eau, en effet, ne tardent pas à tomber, puis la pluie devient plus drue, plus persistante. N'importe, l'assistance tient bon jusqu'à la fin. La fanfare, elle-même, exécute jusqu'au bout son programme musical. Citons, entr'autres morceaux, la *Fille du Tambour-Major*, la *Polka des Bébé*, la *Marseillaise*. Le public applaudit.

Danses populaires. — Le concert terminé, vient le tour des bals publics, des danses, des sauteries populaires. Ces danses sont nombreuses, animées. C'est un tourbillon de valseurs, de polkeurs ; en un mot, cavaliers et danseuses se trémoussent et s'en donnent à cœur joie. Malheureusement la pluie, redoublant d'intensité, vient contrarier les uns et les autres.

C'est égal, la Fête du 14 Juillet a été célébrée, à Lunéville, avec grand éclat, et nous ne pouvons, en terminant, que féliciter vivement MM. les promoteurs et organisateurs de cette solennité, dont le programme a été exécuté fidèlement et brillamment dans toutes ses parties.

ête, en somme, fort gaie, fort animée. Nul incident fâcheux à signaler. Tout s'est passé dans le plus grand ordre ; partout allégresse vive et franche ; remarquable entrain ; grand enthousiasme patriotique.

C'est ici le cas de faire ressortir à nouveau l'activité déployée pendant ces fêtes par notre municipalité : M. le Maire, ses Adjoints, par les Conseillers municipaux, par M. le Sous-Préfet, et, en général, par les principales autorités de la ville, sans oublier, bien entendu, MM. les Commissaires de la fête. C'est, en grande partie, grâce à eux tous que la journée du 14 a été célébrée comme on vient de le voir. A cet égard, nous leur devons plus encore que des félicitations, nous leur devons de la reconnaissance.

M. le Maire à ses concitoyens. — Le Maire de Lunéville adresse ses remerciements à ses concitoyens pour les preuves de patriotisme qu'ils n'ont cessé de donner pendant les Fêtes d'inauguration de la Statue du Grand Conventionnel et pendant la Fête Nationale.

Aucun désordre ne s'est produit : l'attitude calme et digne de la population a témoigné une fois de plus des sentiments républicains dont elle est animée.

Aussi les journées des 12, 13 et 14 juillet seront-elles des dates mémorables dans les annales de Lunéville.

Lunéville, le 13 juillet 1885.

Le Maire, FERRY.

Toast de M. Viox. — Dans le toast porté au banquet de dimanche, par l'honorable M. Viox, une erreur d'impression nous a fait omettre le nom de M. Gustave Dalsace parmi les personnes auxquelles il a été adressé des remerciements au sujet de l'œuvre du monument Grégoire. Nous réparons cette omission avec d'autant plus d'empressement que M. Gustave Dalsace est un de ceux auxquels le comité doit une reconnaissance particulière.

Souhaits de bienvenue. — Nous rappelons que, dimanche dernier, lors de la réception de M. le Ministre de l'intérieur, M. Ferry, maire de Lunéville, a souhaité la bienvenue à M. Allain-Targé, en lui affirmant les sentiments républicains de la population.

Le ministre a répondu en fort bons termes qu'il n'avait pas hésité à quitter des occupations sérieuses pour répondre à l'invitation pressante d'une ville frontrière, dont les sentiments sages et démocratiques étaient notoire.

M. Lafargue. — La nomination de M. Lafargue, sous-préfet de Lunéville, comme chevalier de la Légion d'honneur, a été bien accueillie en notre ville. Nombre de nos confrères de la presse parisienne, non seulement applaudissent à la haute distinction dont M. Lafargue vient d'être l'objet, mais encore consacrent à notre honorable concitoyen des éloges auxquels nous nous associons entièrement nous mêmes.

Le *Journal officiel* a publié les décrets qui nomment MM. Lafargue et Mazrand chevaliers de la Légion d'honneur. En voici le texte :

M. Lafargue (Jacques-Marie-Georges), sous-préfet de l'arrondissement de Lunéville. Ancien avocat à la cour d'appel de Bordeaux, ancien conseiller de préfecture, sous-préfet d'Oléron en décembre 1877 et sous-préfet de Lunéville depuis juin 1881, sept ans et demi de services. Titres exceptionnels.

M. Mazrand (J.-B.-Georges), industriel à Cirey-sur-Vezouze. A doté le département de Meurthe-et-Moselle d'une industrie nouvelle, a créé pour ses ouvriers des caisses de secours et de retraite et des assurances contre les accidents.

Promoteurs de nombreuses sociétés philanthropiques.

Concours de Tir. — Offert aux Sociétés d'Instruction militaire et aux Bataillons scolaires, à l'occasion des Fêtes d'inauguration de la Statue de l'Abbé Grégoire.

Fusil Gras à 300 mètres. — Tireurs inscrits: 69. — Balles tirées: 414.

Concours spécial aux Instructeurs.
MM.

1^{er} Prix: Hoffmann, capit. au Sport Nancéien.
2^e — Dagot, lieutenant au Bataillon des Volontaires de Lunéville.
3^e — Demerey, lieut. au Sport Nancéien.

Fusil Gras à 300 mètres.
MM.

1^{er} Prix: Buchard, soldat au Bataillon des Volontaires de Lunéville.
2^e — Hadot, sergent, id.
3^e — Lebœuf, sergent-major, id.
4^e — Poul, soldat au Sport Nancéien.
5^e — Jolly, soldat aux Chasseurs Nancéiens.
6^e — Lamasse, soldat au Bataillon des Volontaires de Lunéville.
7^e — Villermaux, id.
8^e — Hunold, id.
9^e — Alizon, id.
10^e — Nojean, serg.-four. au Sport Nancéien.
11^e — Weiss, capor. aux Chas. Nancéiens.
12^e — Lins, soldat au Sport Nancéien.
13^e — Drouin, sergent, id.
14^e — Parmentier, soldat, id.
15^e — Renard, soldat au Bataillon des Volontaires de Lunéville.

Fusil Gras à 55 mètres. — Tir réduit. — Tireurs inscrits: 100. — Balles tirées: 600.
MM.

1^{er} Prix: Mager, Bataillon scolaire de Lunéville.
2^e — Barbier, id. Gerbéviller.
3^e — Hœrtel (G.), id. Lunéville.
4^e — Stingre (J.), id. id.
5^e — Humbert (C.), id. id.
6^e — Georges, id. Gerbéviller.
7^e — Bertrand, id. Lunéville.
8^e — Roy, pupille aux Chasseurs Nancéiens.
9^e — Sug, Bataillon scolaire de Lunéville.
10^e — Hnguet, pupille aux Chas. Nancéiens.
11^e — Poirot, Bataillon scol. de Gerbéviller.
12^e — Jocquel, Bataillon scolaire du Collège de Lunéville.
13^e — Supper, Bataillon scol. de Gerbéviller.
14^e — Vilmin (P.), Bat. scol. de Lunéville.
15^e — Marc, pupille de la Société de gymnastique de Lunéville.

Inauguration de la statue de Grégoire

Les fêtes d'inauguration de la statue Grégoire ont commencé par une déception.

Se fiant aux affiches municipales, quelques milliers de personnes s'étaient rendues samedi soir aux Bosquets pour faire escorte aux retraites militaires qui sont une des distractions favorites de notre population. Les retraites n'ont pas eu lieu, et sauf ce petit désagrément, nous n'avons aucun incident à signaler.

Dès 11 heures les troupes de la garnison se massaient place Léopold et près de la gare. A l'heure annoncée, le train ministériel entrain en gare, on tirait le canon, et M. Allain Targé était reçu par M. le sous-préfet accompagné de M. le maire et de ses adjoints.

Peu après, le ministre montant en voiture, se rendait à la sous-préfecture où il recevait les autorités civiles et militaires.

A 2 heures, de nombreuses voitures, la plupart de Nancy, amenaient place des Carmes, devant la tente, les personnages officiels et les invités, ministres, députés, généraux, préfet et sous-préfets du département, conseillers de préfecture, membres du tribunal et du parquet, chefs des différents services, etc.

Plusieurs discours ont été prononcés, le premier par M. Viox, qui a retracé la vie de Grégoire en ayant bien soin de passer sous silence les traits qui pouvaient le gêner. Pour M. Viox, Grégoire est un des saints du calendrier républicain; et pour que la France soit grande, forte et libre, elle n'a besoin que de savoir trois choses: se gouverner, se nourrir et se battre.

En quelques mots, M. Ferry, maire, a remercié les membres du comité et l'artiste qui a eu le bonheur de donner un Grégoire authentique de physionomie et de caractère. Il a ajouté que la ville de Lunéville était fière et du monument et du souvenir qu'il rappelle.

M. Allain Targé a pris ensuite la parole pour faire l'éloge des vertus de Grégoire. C'était un devoir pour la République, a-t-il dit, de dresser cette statue au prélat républicain pour le venger de l'outrage que lui a fait la royauté légitime en l'excluant. Il y a là une initiative patriotique dont le gouvernement remercie Lunéville.

M. Allain Targé, il faut le reconnaître, ne s'est pas mis en frais d'éloquence.

M. Lévy, délégué du consistoire central israélite et M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe, ont ensuite parlé, le premier de l'émancipation des juifs, le second de l'abolition de l'esclavage dont

ils attribuent tout le mérite à Grégoire.

Puis M. Viox a lu une lettre de M. Carnot, contemporain de Grégoire, et de M. Tassin, député de Loir-et-Cher qui, très sympathiques à l'œuvre, regrettent de ne pouvoir assister à l'inauguration.

Après le discours du ministre, environ 150 instituteurs qui se trouvaient avec la musique municipale sur une estrade élevée en face de la tente officielle, ont, sous la direction de l'inspecteur primaire de Lunéville, chanté une cantate dont il est, dit-on, l'auteur. Il nous semblait qu'on recommandait aux instituteurs une neutralité absolue.

Après le discours de M. le sénateur Isaac, M. Allain-Targé a distribué plusieurs décorations. M. Lafargue, sous-préfet de Lunéville, et promoteur du fameux cercle cantonal a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Elle a été également remise à M. Mazerand, de Cirey, industriel, fabricant de cornets à bonbons, dont le ministre signale les grands services.... électoraux.

M. le docteur Job, président du Sport, a reçu les palmes d'officier d'académie; id. à M. Louis, économiste depuis trois ou quatre mois du Collège de Lunéville; M. Gridel, de Baccarat, la croix du Mérite agricole.

A part les personnes qui se trouvaient à quelques pas, on n'a rien entendu des discours, ce qui n'a pas empêché un groupe d'applaudir et de crier bravo de temps en temps.

La foule, quoique considérable sur la place et dans les rues, n'a pas montré le moindre enthousiasme; pas un cri sur le passage du cortège, ni pendant les discours.

La statue de Grégoire, on est bien obligé d'en convenir, ne rencontre pas de sympathies; et puis, on est las de voir jeter à pleines mains l'argent des contribuables.

Le service d'ordre était fait par la gendarmerie et la police.

Un peu de pluie et quelques coups de tonnerre dont un très violent au moment où l'on découvrait la statue, c'est tout ce qu'on a eu de l'orage qui menaçait.

A 4 heures, visite au Collège où des rafraichissements avaient été préparés.

A 6 heures, un banquet de 140 couverts réunissait aux Halles les invités de la Mairie. La liste est trop longue pour que nous la publions, mais, parmi les banqueteurs, il en est qui ont dû se tâter toute la soirée pour être convaincus qu'ils étaient bien éveillés.

Plusieurs toasts ont été portés. M. le préfet à M. Grévy; M. Ferry aux hôtes de la ville; M. Viox à tous ceux qui ont

prêté leur concours à l'œuvre de la statue.

M. Allain-Targé a parlé des élections prochaines. « Nous sommes en présence d'électeurs, a-t-il dit, apportez une ferme volonté républicaine dans cette grande consultation du suffrage universel. Grouppez-vous tous contre la coalition monarchiste. La coalition monarchiste n'a aucune chance de succès, M. Brisson l'a dit: il faut que les élections soient loyales et libres. Il est bien certain d'ailleurs que tout ce qui ressemblerait à une candidature officielle serait rejeté aussitôt impitoyablement... (Nous verrons bien).

Le dîner s'est prolongé jusque vers 9 heures, heure à laquelle le ministre s'est rendu aux Bosquets où il a trouvé une foule énorme attirée par la musique et par les illuminations qui, cette année, il faut le reconnaître, étaient fort bien réussies.

A 10 heures, le feu d'artifice a été très applaudi.

En ville, à part les bâtiments municipaux, cinq ou six maisons seulement étaient illuminées.

En somme, cela manquait d'entrain.

Discours de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur

Messieurs,

Le gouvernement de la République ne pouvait être absent de cette fête patriotique et républicaine. Je viens, en son nom, m'associer à l'hommage que les petits-fils des compatriotes de Grégoire ont voulu rendre à l'une des gloires les plus pures, à l'une des vertus les plus hautes de la Révolution française.

C'est une pensée digne de notre temps, et digne de vous, qui vous a fait, dans ce pays peuplé de souvenirs héroïques, dans cette ville militaire habituée au bruit éclatant des armes, élever la statue de ce prêtre philosophe qui vécut comme un grand citoyen et comme un saint, offrant avec une ardeur passionnée un dévouement sans bornes à son Eglise, à sa Patrie et à l'humanité, et qui, malgré les censures et l'ingratitude, après soixante-dix ans d'efforts, de luttés et d'épreuves, voulut mourir fidèle à sa foi religieuse comme à sa foi politique.

Ces honneurs étaient dus à cet apôtre de la tolérance, mais c'est aujourd'hui seulement que nous payons la dette de reconnaissance contractée par nos pères.

Et lorsque je vois ce concours unanime, cette population s'empressant, avec tous ceux qui représentent l'autorité officielle, autour de ce bronze, j'en suis fier pour ma génération. Je constate avec joie qu'elle admire et qu'elle retrouve l'esprit généreux des hommes qui, à la fin du siècle dernier, au milieu même de la tourmente révolutionnaire, croyaient obstinément à la loi du progrès; et, tout en sauvant par leur indomptable courage l'unité de la France, poursuivaient un idéal de justice pour le monde et préparaient les fondements d'une société nouvelle.

D'autres orateurs vous ont dit et vous diront encore éloquemment quel homme fut l'évêque Grégoire, quel était son génie d'orateur et d'écrivain, sa science profonde, son activité dévorante, et quelles œuvres nombreuses il a laissées à l'histoire! Ils vous raconteront cette longue vie toute remplie de nobles pensées et de bonnes et grandes actions. Ils vous rappelleront les traits de charité du curé d'Ember-

ménil et les premiers essais de ce philanthrope chrétien plaçant la cause des israélites exclus de la vie civile et des noirs condamnés à l'esclavage. Ils vous expliqueront comment Grégoire, qui croyait n'avoir adressé ses revendications qu'à la pitié d'un pouvoir absolu, fut entendu et exaucé par le peuple, et désigné par ses écrits comme par ses vertus pour travailler non plus seulement à l'émancipation des déshérités dont il avait plaidé la cause, mais à la liberté de la France elle-même.

La part qu'il eut dans l'œuvre immense de l'Assemblée constituante et de la Convention fut considérable et décisive. Aucun de ses glorieux collègues n'eût plus d'action sur les événements de cette grande histoire.

On le rencontre au début de la Constituante : il fut un des premiers curés, un des premiers membres de ce bas-clergé libéral qui se sentaient plus peuple encore que le Tiers-Etat lui-même, et qui, résolus à rester serviteurs de l'autel, firent cause commune avec le Tiers-Etat contre la coalition du pouvoir absolu et des castes privilégiées. On retrouve l'écho de sa protestation et de son serment indigné dans l'immortelle séance du Jeu de Paume. Il fut de ceux qui permirent à l'Assemblée nationale d'exister, et qui mêlèrent leurs bénédictions aux applaudissements du monde délivré !

On le rencontre encore à la première heure de la Convention : c'est lui qui le premier jette le cri attendu par tous et proclame, pour le salut de la patrie en danger, la République une et indivisible ! Grégoire, en effet, n'avait jamais hésité : il n'avait jamais eu les illusions ni les espérances des philosophes et des chefs illustres du Tiers-Etat de 1789.

Ce prêtre enthousiaste qui, sans résoudre le problème encore posé à nous comme à nos pères, fit tant d'efforts pour réconcilier l'Eglise et le monde civil, ne crut jamais à l'alliance de la monarchie de Louis XVI et de la liberté. Epris de justice et courant au but par le chemin de la logique dans le domaine où sa foi catholique permettait à sa raison d'aller droit devant elle, il n'admettait point que la liberté, l'égalité, la fraternité pussent être le don de joyeux avènement d'un Bourbon. Il fut républicain toujours !

C'est par là qu'il réussit à prévoir et à faire œuvre durable, — mieux que les politiques plus habiles qui dédaignaient peut-être les élans de cette âme enflammée par l'amour du bien !

Après le voyage de Varennes, il demandait la déchéance du roi qui conspirait avec l'étranger ; et plus tard, sous l'Empire, sans se laisser étourdir par le bruit des victoires ; sous la Restauration, sans se laisser séduire par l'éloquence et la vivacité de l'opposition orléaniste constitutionnelle, il fut républicain toujours.

Pour faire tous les citoyens égaux sur le sol de la Patrie, sans distinction de caste ni de religion, pour faire tous les hommes, sans distinction de couleur, libres dans le monde entier — pour assurer les conséquences de la nuit du 4 août, pour abolir les privilèges, non pas seulement pour un moment et dans la loi, mais pour toujours et dans la pratique, — pour donner aux petits enfants l'instruction, et pour imposer aux hommes, aux prêtres et aux fidèles de tous les cultes, aux petits et aux grands, aux faibles et aux forts le respect du droit, le respect de la loi égalitaire, la tolérance et la paix, — pour plier aux mêmes devoirs toutes les consciences, pour répandre hors de nos frontières par la contagion de l'exemple, ces principes immortels et bienfaisants, Grégoire n'accepta jamais les ingénieuses et savantes combinaisons des doctrinaires de la charte monarchique ! A l'œuvre démocratique la République, logiquement, lui semblait nécessaire ; il fut républicain toujours !

C'est pourquoi, malgré ses nobles et publiques résistances, cet évêque put confesser sa foi devant la Révolution sans être suspecté, et il est resté dans l'histoire un des hommes de la Révolution : et c'est pourquoi ce prêtre d'une existence si pure, ce bienfaiteur, ce travailleur puissant, ce collaborateur infatigable de toutes les œuvres des grandes assemblées qui ont fondé

notre Droit, cet homme dévoué au peuple fut chassé, comme indigne, des Chambres de la Restauration.

En excluant Grégoire, la royauté légitime se proclamait elle-même incompatible avec tout ce que la Révolution a fait de plus irréprochable et de plus nécessaire à l'existence d'une nation démocratique éprise de liberté et d'égalité.

Et c'est pourquoi appartenant à la République, c'était un devoir pour nous de venger Grégoire de cet outrage et de lui dresser cette statue.

Le Gouvernement remercie la ville de Lunéville d'en avoir pris l'initiative patriotique.

Vive la République !

La Statue de l'Abbé Grégoire

On lit dans l'*Impartial*, de Saint-Dié : « Les habitants de Lunéville s'apprentent à recevoir demain M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur et M. Humbert, vice-président du Sénat, qui, doivent présider à l'érection de la statue de l'abbé Grégoire, le prêtre apostat et régicide.

Elle est bien jolie l'histoire de cette statue.

Un jour le citoyen Ravold, ancien déporté de 1851, et probablement pensionné du deux décembre, rapportait de la boucherie de Gerbéviller un morceau de viande enveloppé dans un journal, vieux de près d'un siècle.

Le journal racontait les faits et gestes de l'ex-curé d'Emberménil.

« Tiens ! se dit notre netre vieille barbe, » ceux de Nancy viennent d'élever une » statue à Thiers ; pourquoi Lunéville » n'aurait-elle pas la sienne ! Autant celle » de Grégoire qu'un autre ! » Et vite il prit le chemin de Lunéville, s'aboucha avec de chauds républicains..... et la souscription fut ouverte.

Histoire de jouer un bon tour aux curés.

La chose n'alla ni si vite ni si bien qu'on l'espérait. Mais enfin, à force de démarches et de sollicitations, on réunit cahin-caha la somme nécessaire. Le conseil municipal greva de 10.000 fr. le budget communal, déjà écrasé par les 700.000 fr. que lui coûtait la construction d'un collège monumental, hélas ! à peu près vide d'élèves.....

Et demain le citoyen Ravold assistera, la face épanouie, à l'inauguration de cette statue... qui sera le plus beau jour de sa vie.

Cependant les Lunévillois ne sont point si charmés de l'aventure ; car la municipalité, pour faire honneur à ses illustres invités, a voté une nouvelle somme de 10.000 fr., qui sortira naturellement de la poche des honnêtes contribuables.

L'inspecteur primaire a composé pour la circonstance une petite cantate, boiteuse de vers et de musique, qui lui vaudra sans aucun doute des palmes ou un bout de ruban rouge. Cent quatre-vingts instituteurs sont convoqués, réqui-

sitionnés, pour exécuter cette œuvre magistrale, et recevoir des ordres pour la prochaine campagne électorale. Cette réquisition inattendue n'a pas l'heur de plaire aux sociétés musicales du crû et un organisateur de la fête exhalait ces jours derniers sa mauvaise humeur en termes assez vifs. « Eh quoi ! s'écriait-il, » non sans raison, vous empêchez les » instituteurs de chanter dans les églises, et vous les forcez à venir chanter » ici, au pied de la statue d'un curé ! » Vous allez nous rendre la fable de la » région. »

Ajoutons que la statue de Grégoire n'est point faite pour donner aux étrangers une haute idée de notre goût architectural.

L'abbé enfoncé dans un fauteuil

La Statue de Grégoire à Lunéville vue de la place du Château à l'air d'une madone s'élevant au ciel. De près, il a l'air de danser la Bamboche. Sa pose est fautive et affectée, surtout avec sa longue soutane avec la croix épiscopale. Il porte une belle perruque bien soignée; sa figure est trop grosse et il ne louche pas. Bailly n'a rien fait au dessus du Vulgaire. Pourquoi ne l'a-t-il pas représenté en habit, culotte et manteau court. Sa pose aurait été plus sévère. C'était la costume de l'Assemblée.

On trouve que la Statue ressemble même, si on ne l'a pas reconnu, il

LA STATUE

DE

L'ABBÉ GRÉGOIRE⁽¹⁾

S'il est dans la destinée de notre âme de percevoir ce qui se passe là où a vécu le corps dont elle s'est détachée, l'abbé Grégoire qui croyait en Dieu, à la vie future, au dogme catholique dont il est resté au milieu des agitations de sa vie le fervent disciple, sera grandement étonné de voir parmi les organisateurs de son apothéose des libres-penseurs, voltairiens enthousiastes, tournant en dérision toute religion, ne pratiquant aucun culte et particulièrement hostiles à celui de Jésus-Christ.

N'est-ce pas, en effet, un fait étrange que ceux-là mêmes qui ont poussé ce cri : Le cléricalisme, voilà l'ennemi, et lui donnent pour sanction la vexation du clergé, l'expulsion des ordres religieux

(1) Les citations contenues dans cet article sont empruntées à un travail de M. Maggioni qui s'est livré à des recherches consciencieuses sur la vie de l'abbé Grégoire en compulsant ses œuvres, ses papiers, le *Moniteur* et les ouvrages du temps. Cet intéressant travail qui s'abstient de toute appréciation et se contente de mettre sous les yeux du lecteur, d'après des documents authentiques, ce que l'abbé Grégoire a fait, a dit ou écrit dans sa longue existence, a été l'objet de trois mémoires lus à l'Académie des Sciences morales et politiques, publiés en 1873, 1884 et 1885. Nous les recommandons à tous ceux qui ont le goût des études historiques et particulièrement de celles concernant les acteurs de la Révolution. (*La Vie et les Œuvres de l'abbé Grégoire*. — Berger-Levrault.)

L'abbé Grégoire, né à Vého en 1750, fut successivement vicaire à Marimont, curé d'Emberménil, député à l'Assemblée nationale en 1789, puis élu évêque de Blois, député à la Convention, sénateur, membre de l'Institut. A la Restauration il rentra dans la vie privée où les électeurs de l'Isère allèrent le chercher pour le nommer député. Exclu par la Chambre comme régicide, il mourut à Paris en 1831.

voués à la prière, à l'instruction ou à la charité ; qui feraient des églises, s'ils l'osaient, comme en 1793, des magasins à fourrage ou des salles de bal et n'y entrent qu'avec répugnance, que ceux-là mêmes érigent une statue à un prêtre, à un évêque qui demandait, le 18 août 1789, que le nom de Dieu figurât en tête de la déclaration des droits de l'homme, qui honnissait Voltaire (1), qui s'était fait à la tribune le défenseur des moines, et notamment des Jésuites ses maîtres, auxquels il rendait cet hommage : *qu'il n'avait reçu chez eux que de bons exemples et d'utiles enseignements*, qualifiant de vexation la suppression de leur ordre par le gouvernement de Louis XV ; qui protestait contre l'abolition du dimanche, contre l'usurpation des Etats du Pape par la République fran-

(1) L'abbé Grégoire fut toujours impitoyable envers les jongleurs philosophiques qui entonnent la trompette pour célébrer les potentats et empoisonnent le peuple par des écrits irrégieux et obscènes ; il n'en épargne aucun, ni Bayle, ni J. J. Rousseau, ni Diderot, ni Saint-Lambert, ni Parny ni le marquis de Condorcet, ni surtout Voltaire, qui est pour lui un gentilhomme libertin, un docteur d'impiété et de cynisme ; il le poursuit partout et toujours. — Dans son *Eloge de la poésie*, il en parle à peine. A l'Assemblée nationale (26 sept. 1789) il s'oppose à ce que l'on accepte la dédicace d'une édition de Voltaire par Palissot : *« que l'on s'assure auparavant si l'on a repoussé de cette édition des ouvrages qu'un homme honnête rougirait de voir entre les mains de sa femme et de ses enfants..... Tout est pur, dit l'apôtre, pour ceux qui ont le cœur pur et rien ne l'est pour ceux qui sont impurs et infidèles ; Voltaire n'en fournit que trop d'exemples par son affectation, non de traduire mais de travestir les textes sacrés, dans le style du libertinage..... Les écrivains qui ont attaqué la religion ont souillé leur conduite et leurs ouvrages par des tableaux lubriques, l'auteur du DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE est aussi l'auteur de la PUCELLE. »* Marmontel, un jour, devant lui, défendait Voltaire : *« jamais, répartit Grégoire, Voltaire n'aurait eu d'autres guides que sa vanité et sa cupidité..... j'ignore s'il est vrai qu'il ait trompé ses libraires, mais on sait qu'il volait, à Berlin, des bougies. Ce fait m'a été attesté de nouveau par l'excellente princesse Amélie de Weimar. —..... Il fut le vil adulateur du libertin Richelieu et de la Pompadour, l'ami intime de la marquise du Chatelet..... le chevalier de la Barre condamné à mort pour avoir mutilé un crucifix et avoir mêlé le sacrilège à la débauche déclare que son malheur était d'avoir lu le Dictionnaire philosophique et la Pucelle. — Elle doit être bien horrible l'agonie d'un homme qui, en mourant, peut se dire : « je laisse un ouvrage qui me survivra pour corrompre jusqu'à la dernière postérité. »* On décida, au club des Jacobins, la translation des cendres de Voltaire à Ste-Geneviève : *« le temple dédié à la patronne de Paris reçut, le 4 juillet, les restes d'un homme qui avait publié tant d'ouvrages où le paralogisme et la mauvaise foi s'épuisent en efforts pour anéantir les principes conservateurs de l'état social, où la magie du talent poétique est employée à chanter la lubricité ! Quel est le père de famille qui voudrait avoir une femme, des enfants, des domestiques imbus des maximes contenues dans ces écrits ? »* Tel est le langage de Grégoire. Il fallait un certain courage pour attaquer Voltaire, au jour de son triomphe !

gaise, contre la persécution du clergé ; qui dans deux conciles, en 1800 et 1801, disait que *la Religion est une enclume sur laquelle viendront éternellement frapper et se briser tous les marteaux ; que dans un Etat républicain la Religion doit être l'indispensable supplément de la Loi* ; qui dans son *Histoire des sectes religieuses*, faisait en ces termes le résumé de la période révolutionnaire, oubliant la part active qu'il y avait prise : *« A la fin du siècle dernier, la France a fait une terrible et lugubre, expérience : les suicides multipliés, les tribunaux révolutionnaires établis, les cachots remplis d'innocents, la guillotine en permanence, l'invitation légale aux prêtres de se parjurer l'autorité paternelle avilie, le libertinage encouragé, 5996 divorces dans la seule ville de Paris pendant les 29 premiers mois de la loi qui les autorisait, en un mot, ce que le vice a de plus obscène et la férocité de plus épouvantable, tout cela coïncide avec l'époque où le culte public fut aboli. »*

Les patrons de l'ancien curé d'Emberménil ignorent-ils qu'il écrivait à ses anciens paroissiens : *« Voyez si ceux qui se montrent les ennemis de leurs curés ne sont pas presque toujours les plus mauvais sujets d'une paroisse ? »* Ignorent-ils sa lettre pastorale du 23 mars 1791 aux fidèles de son diocèse de Blois où il leur disait : *« Voyez dans chaque paroisse si ceux qui négligent de fréquenter les sacrements ne sont pas communément des hommes dépravés que les impies même regardent comme les moins dignes de leur confiance et de leur estime ? »* Les républicains ignorent-ils la leçon donnée à leurs prédécesseurs quand Grégoire leur dit : *je ne connais rien de plus fou, de plus impolitique que d'avoir voulu greffer le républicanisme sur l'impiété, c'est-à-dire sur ce qui lui est le plus opposé, au lieu de montrer partout la sainte alliance du christianisme et de la démocratie ?*

S'il vivait aujourd'hui, l'abbé Grégoire serait donc avec les conservateurs pour le maintien de l'enseignement religieux, des aumôniers militaires, des écoles congréganistes, des facultés de théologie, de la liberté d'association, de l'exemption du service militaire pour les séminaristes, de tout ce que dans le domaine religieux les républicains détruisent ou désorganisent. Il protestait, en effet, avec énergie contre le système d'éducation irrégieux qui prévalait déjà sous la première République et qui lui faisait dire avec tristesse : *« toutes les âmes honnêtes répugnent à envoyer leurs enfants à ces magisters, presque tous ignorants et crapuleux..... qui ont grand soin de ne leur parler de religion que pour la ridiculiser, de ne pas prononcer le nom de Dieu, d'empêcher qu'ils n'apprennent à le prier..... Dans quelques écoles, on fait le signe de la croix au nom de Marat, de Lasowski ; qui en 1802, à l'Institut, lui laissait échapper cet aveu*